



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## BTS et IUT

Question écrite n° 54967

### Texte de la question

M. Christophe Guilloteau attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la revalorisation de la voie professionnelle. Les diplômés de l'enseignement professionnel, ayant eu la chance de poursuivre leurs études en STS ou en IUT, rencontrent pour la plupart des difficultés, tant la méthodologie est dans la continuité du lycée général donc, en partie, inadaptée au lycéen sortant de lycée professionnel. Il souhaite donc également qu'on lui communique les dispositifs permettant de rendre plus adaptées à ces mêmes étudiants les deux années de formation post-bac.

### Texte de la réponse

La réussite des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur est une priorité du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Il convient d'orienter ces publics vers les filières dans lesquelles ils ont le plus de chance de réussir, au premier rang desquelles se trouvent les formations courtes professionnalisées. Il convient néanmoins d'être prudent dans l'orientation de ces publics. Sans remettre en cause la liberté dans le choix des formations postbac, les bacheliers professionnels sont davantage incités à poursuivre en STS qu'en DUT. Le BTS est en effet un diplôme très professionnalisant, centré précisément sur un métier ou une famille de métiers, souvent dans la continuité du baccalauréat professionnel. Le DUT est un diplôme plus général qui, s'il prépare à la vie active, tend à devenir un support à la poursuite d'études. S'il est manifeste que les bacheliers généraux et technologiques réussissent mieux à l'examen du BTS que les bacheliers professionnels, les taux de réussite de ces derniers tendent à progresser : réussite session 2006 : 47,9 % ; réussite session 2007 : 49 % ; réussite session 2008 : 49,4 %. La meilleure intégration des bacheliers professionnels en STS doit non seulement être le résultat d'une organisation particulière des études mais également faire l'objet d'une préparation dès le lycée professionnel. La rénovation du baccalauréat professionnel prévoit des dispositifs à même de mieux préparer les élèves : accompagnement personnalisé, à raison de 210 heures sur trois ans (soutien, aide individualisée, tutorat, modules de consolidation...) et modules de préparation à la poursuite d'études en terminale ; les BTS rénovés récemment, prenant acte de l'hétérogénéité des origines des étudiants, facilitent la modularisation des enseignements. Les bacheliers professionnels, souvent moins à l'aise dans les domaines académiques, peuvent y trouver des aménagements d'études à même de les aider à mieux réussir.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Guilloteau](#)

**Circonscription :** Rhône (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54967

**Rubrique :** Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 14 juillet 2009, page 6976

**Réponse publiée le** : 22 septembre 2009, page 9060